

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 22 février 2022 à 13h30**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant Couturier, salle n°1 - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à

**SEVRAN (93), 1 allée Maryse Hilsz**

*Cadastré section CH n°52*

LOT N° CINQUANTE QUATRE (54) : UN APPARTEMENT de type P2, au neuvième étage, deuxième porte gauche, comprenant suivant PV de description dressé le 26 juillet 2021 par Me ALLENO, Huissier de Justice à MONTREUIL : entrée sur couloir-salon avec cuisine ouverte, BALCON, couloir, deux chambres, salle de bains, WC.

Et les 687/100.000èmes des parties communes générales.

***Suivant même PV, les lieux sont occupés à titre gracieux, par des membres de la famille du propriétaire.***

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence « TOUR T1 ALICE », 1 allée Maryse Hilsz à SEVRAN (93), représenté par son syndic, la Société 2 ASC IMMOBILIER, venant aux droits de la Société AGCOP, SAS au capital de 5.000 €, inscrite au RCS de PONTOISE sous le n° 800 976 029, dont le siège social est 6 rue René Dubos (95) GROSLAY, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Me Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de la Seine St Denis.

**MISE À PRIX : 30.000 €** (TRENTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

**CONSIGNATIONS : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre**

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 4 janvier 2022 par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Jean-Claude GUIBERE.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 34 rue de Bourgogne (93) BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969** dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ À la **SELARL G2 & H**, Maître Jean-Marc HUMMEL, Avocat au Barreau de PARIS, 32 rue des Vignes (75016) PARIS, **TEL. 01.47.27.04.94.**

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.

▶ Sur les lieux pour visiter, le **jeudi 10 février 2022 à 12 h.**

▶ Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)